

Votre vie privée est en danger

Chère lectrice, cher lecteur,

Chaque crise est une occasion pour le gouvernement de renforcer son pouvoir sur la population.

Ce n'est pas nouveau.

Après les attentats du 11 septembre 2001, George Bush, alors président des USA, avait mis en place le « Patriot Act », qui autorisait le FBI à :

- **Fouiller dans les données personnelles** des citoyens sans justification et sans en informer les personnes (fiches médicales, relevés bancaires, impôts...)
- Mettre quelqu'un **sur écoute** sans avoir de mandat
- **Placer en détention** toute personne suspectée de terrorisme sans limite de temps ni inculpation

À la base, cette loi ne devait durer que quatre ans, mais bizarrement, elle a été régulièrement reconduite par le Congrès^[1].

En France aussi, le terrorisme a servi de justification à un plus grand contrôle de la population.

En 2006, une nouvelle loi permet aux autorités de **contrôler les données Internet** des utilisateurs, et ceci sans procédure judiciaire. Le gouvernement commence aussi à **multiplier les caméras de surveillance** dans les lieux publics^[2].

Après les fusillades du 13 novembre, François Hollande déclare l'état d'urgence. De nombreuses **perquisitions** sont faites, sans l'autorisation préalable d'un juge. La même année, le Sénat adopte la « loi sur le renseignement », qui renforce encore la surveillance sur Internet.

En 2016, les pays européens obligent les compagnies aériennes à **communiquer les informations personnelles** (nom, âge, adresse, numéro de téléphone, carte de crédit...) de chaque passager aux services de surveillance^[3].

Et aujourd'hui ?

Avec l'épidémie de coronavirus, une nouvelle occasion s'offre aux dirigeants du monde entier de renforcer encore leurs mesures totalitaires.

Et n'allez pas croire que cela ne se passe qu'aux États-Unis ou en Chine.

Voici un aperçu de ce qui est en train de nous arriver en France.

Reconnaissance faciale dans le métro

Il y a une dizaine de jours, la RATP a installé une caméra avec reconnaissance faciale dans la station Châtelet-Les Halles.

Cette technologie permet de détecter les personnes qui ne portent pas de masque, obligatoire dans les transports publics.

Six caméras de la station sont reliées à un puissant processeur, doté d'un algorithme, qui analyse en continu les visages des passants.

Selon les responsables de l'installation, il ne sera pas possible d'identifier les personnes sur les vidéos^[4].

La machine se contentera de vérifier si les usagers respectent le port du masque, dans le but de savoir si des campagnes de sensibilisation doivent être menées (par « campagnes de sensibilisation », comprenez : renforcer les contrôles et les verbalisations).

Même si la RATP n'utilisera pas cette technologie pour ficher les contrevenants, c'est déjà un premier pas vers une reconnaissance faciale élargie à l'ensemble du pays.

Quand ces nouvelles mesures seront entrées dans nos habitudes, il sera plus facile d'imposer petit à petit un **gigantesque réseau qui surveille nos moindres faits et gestes**, comme c'est déjà le cas en Chine.

D'ailleurs, la RATP prévoit encore, d'ici le mois d'août, d'installer six nouvelles caméras du même type, et d'élargir la détection au respect de la distanciation sociale.

Les fiches S de la santé

Le 9 mai, l'Assemblée nationale a voté une loi qui va totalement à l'encontre du secret médical.

Avec cette loi, le gouvernement peut collecter les données personnelles sur la santé des malades du coronavirus et de toutes les personnes qui ont été en contact avec eux – sans leur consentement^[5].

Et le pire, c'est que le ministère de la Santé demande aux médecins d'être ses complices. Il souhaite en effet que les médecins saisissent eux-mêmes dans un fichier les données de tous leurs patients porteurs du Covid-19.

Pour faire passer la pilule aux médecins, le gouvernement a proposé de les rémunérer entre 2 à 4 euros par saisie.

Mais ce n'est pas tout.

Le médecin doit aussi interroger son patient pour connaître toutes les personnes qui sont entrées en contact avec lui durant les dernières 48 heures. Il entre les coordonnées de chacune de ces personnes dans **de véritables fiches S de la santé**^[6].

Une brigade (surnommée les « anges gardiens » pour faire moins peur), constituée notamment d'employés de l'assurance maladie, prend contact avec ces personnes pour leur demander de rester chez elles ou de se faire dépister.

Les médecins se retrouvent alors dans le rôle inconfortable de l'inspecteur/délateurs au service du gouvernement. Certains médecins ont alerté sur les graves conséquences que cette loi pourrait avoir sur le secret médical. C'est le cas notamment du Dr Karim Khelifaoui, qui a dénoncé ces mesures abusives et inutiles dans une vidéo sur Facebook (à visionner [ici](#)).

Nous ne pouvons pas savoir ce que ces données deviendront entre les mains de nos autorités, ni si elles seront vraiment effacées à la fin de l'épidémie.

Traçage numérique « volontaire »

L'application *StopCovid* devrait sortir au mois de juin. Celle-ci permettra de tracer les interactions entre les personnes et les prévenir d'une éventuelle contamination.

Cette application sera facultative. Mais il est très simple de jouer sur la culpabilité des gens pour leur imposer cette nouvelle mesure. Et rien ne nous garantit qu'elle ne deviendra pas obligatoire à l'avenir, comme cela est en train de se passer dans certains pays^[7].

En attendant, les autorités profitent du contexte de terreur pour faire accepter cette idée de surveillance, qui est pourtant une atteinte grave à notre vie privée.

Il y a quelques mois, tout le monde aurait été scandalisé que l'État trace ses citoyens. Aujourd'hui, près de la moitié des Français pensent que cette application devrait être **obligatoire** pour tout le monde^[8].

Avec la peur d'une seconde vague, de nombreuses personnes sont prêtes à sacrifier leur vie privée pour un peu plus de sécurité.

Pourtant, cette démarche n'est pas dépourvue de failles, et il est tout à fait possible que nos données soient ensuite réutilisées. Ça avait déjà été le cas en 2018 avec une autre application scientifique, dont les données collectées avaient servi à des fins politiques (à ce sujet, je vous conseille de lire [la tribune de 3 experts](#) parue récemment dans *Le Monde*).

Par ailleurs, il n'existe aucune preuve qu'une application de traçage soit efficace. On a longtemps affirmé que c'est cela qui avait permis à Singapour de bien s'en sortir durant la crise. En réalité, seul 20 % des Singapouriens y auraient eu recours.

Les autorités ont d'ailleurs reconnu que l'application n'avait pas été efficace^[9]. En Islande aussi, l'efficacité du système de traçage (pourtant suivi par 40 % des habitants) n'aurait pas eu l'effet escompté^[10].

Un ministère de la désinfox

Vous avez forcément entendu parler de l'expression « fake news », utilisée à l'origine pour désigner tout ce qui relèverait de la fausse information.

Aujourd'hui, c'est devenu un outil bien pratique pour décrédibiliser toute opinion différente de la pensée dominante, de la même manière qu'on traite « d'antivax » toute personne qui ose remettre en question l'innocuité et/ou l'efficacité des vaccins.

Ainsi, vous ne pouvez pas dire que certaines plantes, qui stimulent l'immunité, peuvent être utiles pendant la pandémie, ou encore que le confinement est une erreur.

D'ailleurs, même les plus grands spécialistes sont victimes de ce contrôle : fin février, lorsque le Pr Raoult a publié sa première vidéo pour parler des effets potentiels de la chloroquine contre le coronavirus, celle-ci a été qualifiée de fake news après l'avis d'un décodeur du journal *Le Monde*^[11].

Un simple journaliste a le droit de décider que l'avis d'un grand infectiologue est une fake news... un comble !

En France, 90 % des quotidiens nationaux appartiennent à 10 milliardaires^[12]. Ce sont eux qui choisissent ce que nous lisons chaque jour. En 2015 déjà, une enquête inquiétante de Médiapart montrait comment l'information était contrôlée^[13]. Pas étonnant que la France ne soit que 34^e dans le classement mondial de la liberté de la presse créé par *Reporters sans frontières*^[14].

Sur Facebook ou sur Youtube, certains contenus ont même été supprimés, car ils ne correspondaient pas au discours officiel.

Comment un groupe de personnes pourrait-il décider pour tout le monde ce qui est vrai ou faux ?

De son côté, le gouvernement avait carrément mis en place une plateforme, appelée *Désinfox*, dans le but de faire le tri entre les « fausses » informations et les « vraies ». Heureusement, la page a été supprimée après le recours du syndicat national des journalistes.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet grave, je vous invite à lire [l'excellent article](#) que la journaliste indépendante Pryska Ducœurjoly a réalisé pour notre réseau PureSanté.

Violences policières et enfermement

Pendant presque deux mois, le gouvernement français a mis en place un important dispositif policier pour obliger la population à rester chez elle contre son gré.

Il ne s'agit pas ici de discuter de l'utilité ou non du confinement que nous avons vécu (j'y reviendrai dans une prochaine lettre). Mais cette expérience nous montre que nos dirigeants sont capables, s'ils l'estiment nécessaire, d'enfermer **par la force et la répression** la totalité des habitants du pays.

Les manifestations des gilets jaunes nous avaient habitués à voir des violences policières dans la rue.

Pendant le confinement, nous avons à nouveau pu voir que les forces de l'ordre étaient prêtes à tout pour maintenir l'ordre, quitte à abuser de leur autorité :

- Une femme a été verbalisée pour avoir acheté du papier hygiénique, un produit jugé comme non vital par le policier^[15]
- Elie, quant à lui, a reçu une amende parce qu'il ne portait pas de tenue de sport pour aller courir^[16]
- Pierre, autiste, a dû payer 135 euros **car il avait perdu son ticket de supermarché** lors d'un contrôle^[17]

Certains ont même subi des violences gratuites :

- Comme cette jeune maman, **maîtrisée au taser par les forces de l'ordre, plaquée au sol et insultée...** alors qu'elle était munie d'une attestation en règle^[18].
- Ou encore cet homme, **mis à terre et tabassé avec des matraques** par une équipe de la brigade anticriminalité. Il avait oublié son attestation^[19].

Ce sont des images dignes d'une **dictature**.

Je n'aurais pas cru que cela puisse se passer un jour en France.

Que pouvons-nous faire ?

Avec la crise sanitaire comme après un attentat, le gouvernement profite de la panique pour prendre des mesures qui n'auraient jamais été acceptées en temps normal.

Officiellement, il veut « renforcer notre sécurité », mais en réalité c'est surtout un levier pour augmenter son emprise sur nous.

C'est d'autant plus pernicieux que nos libertés se font grignoter petit à petit, presque à notre insu.

Mais il est faux de croire que nous ne pouvons rien faire. Nous avons le droit de ne pas être d'accord avec nos dirigeants. Et nous avons le devoir de manifester ce désaccord, si nous estimons que leurs décisions ne sont pas prises pour le bien commun.

Cela passe par des pétitions, des manifestations ou encore des grèves.

N'hésitez pas à signer, relayer ou même rédiger des pétitions pour protéger notre vie privée et nos libertés.

De mon côté, je partagerai avec vous les pétitions qui me paraissent importantes.

Restons optimistes ! Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Amicalement,

Florent Cavalier